

NOUVELLE TARIFICATION À PARTIR DU 7 JUILLET 2020

Gestion du Lac Maskinongé



nouveaux tarifs

	RÉSIDENTS	VISITEURS
Journaliers ponton/bateau	20,00 \$	40,00 \$
Stationnement auto-remorque	10,00 \$	10,00 \$
Total	30,00 \$	50,00 \$
Journaliers motomarine/wakeboat	60,00 \$	100,00 \$
Stationnement auto-remorque	10,00 \$	10,00 \$
Total	70,00 \$	110,00 \$
Saisonniers ponton/bateau	60,00 \$	200,00 \$
Stationnement auto-remorque	50,00 \$	100,00 \$
Total	110,00 \$	300,00 \$
Saisonniers motomarine/wakeboat	100,00 \$	240,00 \$
Stationnement auto-remorque	50,00 \$	100,00 \$
Total	150,00 \$	340,00 \$
Journaliers auto seulement (ex: kayak)	5,00 \$	5,00 \$
Journaliers auto-remorques seulement (ex: 9.9 et moins)	10,00 \$	10,00 \$
Saisonniers auto seulement (ex: kayak)	25,00 \$	50,00 \$
Saisonniers auto-remorques seulement (ex: 9.9 et moins)	50,00 \$	100,00 \$

MESSAGE IMPORTANT AUX RÉSIDENTS:

Ayez avec vous les documents suivants avant de vous présenter à la guérite:

- 1) Preuves de résidences valides de l'une des municipalités participantes
- 2) *Permis d'embarcation de plaisance* de Transport Canada au nom du demandeur résident